Leçon: La grève des mineurs de charbon de l’île de Vancouver

**1reactivité : feuille d’analyse de l’article**

Remplir la charte W5 sous forme de notes après avoir lu l’article « Des mineurs en grève assiégés au Mexique sont dirigés depuis la Colombie-Britannique ».

|  |  |
| --- | --- |
| Qui |  |
| Quoi |  |
| Où |  |
| Quand |  |
| Pourquoi |  |

Résumez les similarités et les différences entre les conditions de travail des mineurs de la Colombie-Britannique à la fin du 19e siècle et les mineurs mexicains décrits dans cet article.

|  |  |
| --- | --- |
| **Similarités** | **Différences** |
|  |  |

**Évaluation**

Dans l’ensemble, pensez-vous que les conditions de travail des mineurs mexicains sont aussi désespérées que celles des mineurs de la grève de l’île de Vancouver que nous sommes en train d’étudier? Expliquez votre réponse.

Êtes-vous d’accord ou non avec ce qui est affirmé ci-dessus? Expliquez-vous. Cette personne suggère d’autres solutions qu’une grève. Êtes-vous d’accord? Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des données ou des preuves tirées de vos lectures ou de discussions dans la classe.

*« Les gens ne devraient pas avoir le droit de faire la grève. Si leurs conditions de travail ne leur plaisent pas, ils peuvent toujours trouver un autre emploi et se plaindre au gouvernement. Le lieu de travail ne leur appartient pas, aussi n’ont-ils pas leur mot à dire sur la façon dont il est géré. »*